

**RÉCAPITULATIF DE LA TAXE DE SÉJOUR A RÉGLER POUR LA SAISON 2021
TAXE ADDITIONNELLE DÉPARTEMENTALE INCLUSE**

NOM et PRÉNOM du propriétaire ou de son mandataire

DOMICILE Principal

TEL **Email** :

Adresse de l'hébergement (rue, résidence, n°, étage) :

Cocher la case correspondante à votre capacité d'accueil pour connaître le forfait pour la saison 2021 :

(tarifs fixés par délibération municipale du 18/09/2018 - **Taxe additionnelle Départementale incluse**)

Capacité	Meuble classé 1*	Cocher "X"	Meuble classé 2*	Cocher "X"	Meuble classé 3*	Cocher "X"
2 couchages	53,16 €	<input type="checkbox"/>	63,41 €	<input type="checkbox"/>	88,39 €	<input type="checkbox"/>
3 couchages	79,74 €	<input type="checkbox"/>	95,11 €	<input type="checkbox"/>	132,58 €	<input type="checkbox"/>
4 couchages	106,32 €	<input type="checkbox"/>	126,82 €	<input type="checkbox"/>	176,78 €	<input type="checkbox"/>
5 couchages	132,90 €	<input type="checkbox"/>	158,52 €	<input type="checkbox"/>	220,97 €	<input type="checkbox"/>
6 couchages	159,48 €	<input type="checkbox"/>	190,23 €	<input type="checkbox"/>	265,17 €	<input type="checkbox"/>
7 couchages	186,07 €	<input type="checkbox"/>	221,93 €	<input type="checkbox"/>	309,36 €	<input type="checkbox"/>
8 couchages	212,65 €	<input type="checkbox"/>	253,64 €	<input type="checkbox"/>	353,56 €	<input type="checkbox"/>
9 couchages	239,23 €	<input type="checkbox"/>	285,34 €	<input type="checkbox"/>	397,75 €	<input type="checkbox"/>
10 couchages	265,81 €	<input type="checkbox"/>	317,05 €	<input type="checkbox"/>	441,94 €	<input type="checkbox"/>

Tous les hébergements marqués (épis Gîtes de France®, label Clé-vacances®, label accueil paysan, etc.) dès l'instant où ils ne font pas l'objet d'un classement prévu par le code du tourisme (articles L311-6, L321-1, L323-1, L324-1 à L3251, L332-1)

ont taxés selon le taux adopté par la collectivité applicable aux hébergements en attente de classement ou sans classement.

Total à régler	Fait le :
Pour la saison 2021 =€	Signature :

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : **Trésor Public (les chèques étrangers ne sont plus acceptés)**

OU Règlement par virement bancaire : Indiquer Nom/Prénom et adresse du meublé de tourisme.

→ IBAN au verso du document.

Si vous n'avez pas effectué d'hébergement, merci de bien vouloir cocher la case correspondante :

Pas de location cette année Plus de location (usage personnel, famille, etc.)

Vendu (nom et adresse du nouvel acquéreur - joindre copie de l'acte notarié de vente ou attestation) :

Géré par agence ou plateforme (nom et coordonnées)

Autres :

Récapitulatif et règlement à retourner avant le 20 septembre 2021 à l'adresse suivante :

Mairie de GRUISSAN Boulevard Victor Hugo - Service Taxe de Séjour
- 11430 GRUISSAN - France

Protection des données personnelles

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Gruissan pour le traitement de la taxe de séjour.

Les destinataires de ces données sont le service Taxe de Séjour.

Les données sont conservées pour la durée du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2022.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données ou une limitation du traitement de celles-ci.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposer du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant par courriel à contact@ville-gruissan.fr

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc ...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N°de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	11000	00002002411	32	TPCARCASSONNE
IBAN (International Bank Account Number)				
				BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1110	0000 0020 0241 132	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE

GRUISSAN TAXE SEJOUR